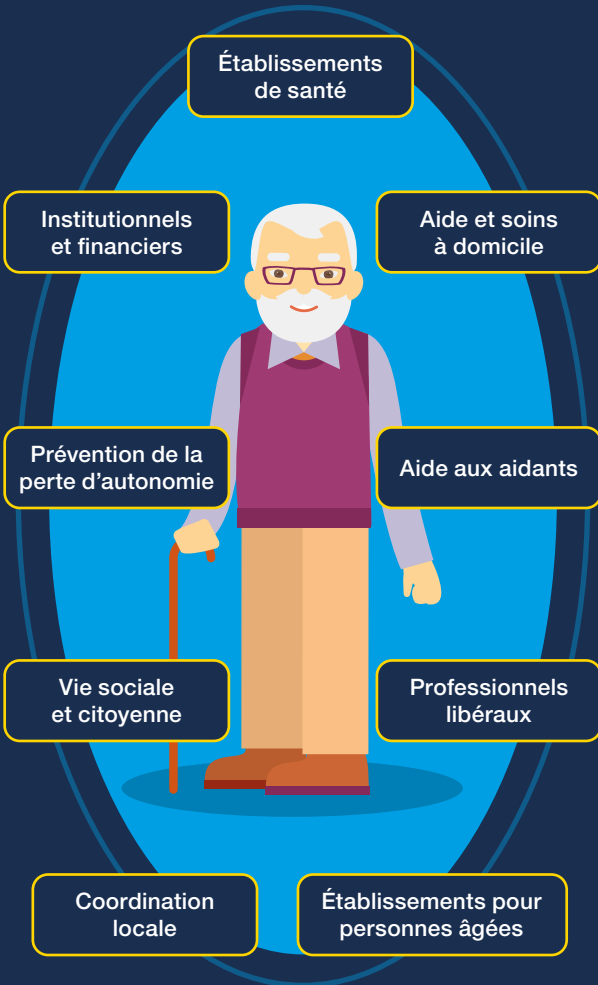


NOS PARTENAIRES

Le CRT travaille en subsidiarité et en complémentarité de ses partenaires pour assurer une continuité de prise en charge.



NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

50 Communes sur le territoire Lens-Hénin



Centre de Ressources Territorial Lens-Hénin

EHPAD Denise Delaby
43 rue Victor Hugo - 62800 LIEVIN
03 21 44 50 00
e-mail : crt.lenshenin@ahnac.com

Du lundi au vendredi - 8h00-12h00 / 14h00-17h30



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun

www.ahnac.com

CRT Lens-Hénin

Centre de Ressources Territorial



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun

NOS MISSIONS

Le CRT vise à permettre aux personnes âgées de bien vieillir chez elles le plus longtemps possible, selon leur autonomie et en tenant compte de leurs besoins.

1 Une mission d'appui aux professionnels du territoire

Un accès aux soins et à la prévention pour bien vieillir à domicile

POUR QUI ?

- Les personnes âgées, sans condition de GIR, et leurs aidants résidant à leur domicile.
- Les professionnels du territoire intervenant auprès des personnes âgées.

POUR QUOI ?

- Favoriser le repérage de la préfragilité et de la fragilité et agir en prévention.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants.
- Améliorer les pratiques professionnelles et le partage des bonnes pratiques.

2 Une mission d'accompagnement renforcé

Une solution alternative pour rester à domicile

POUR QUI ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1 à 4), en situation d'isolement ou de fragilité sociale, bénéficiant d'un service à domicile et/ou SSIAD et souhaitant rester à domicile.

POUR QUOI ?

- Éviter l'entrée en institution ou, le cas échéant, accompagner la transition domicile/institution.

NOTRE INTERVENTION D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ À DOMICILE

L'apport des expertises gériatriques de l'EHPAD au domicile :

- Évaluation gériatrique pluridisciplinaire
- Évaluation et adaptation du logement
- Prise en charge dédiée au maintien des capacités cognitives, motrices et sociales de la personne.

La sécurisation de la personne âgée à son domicile :

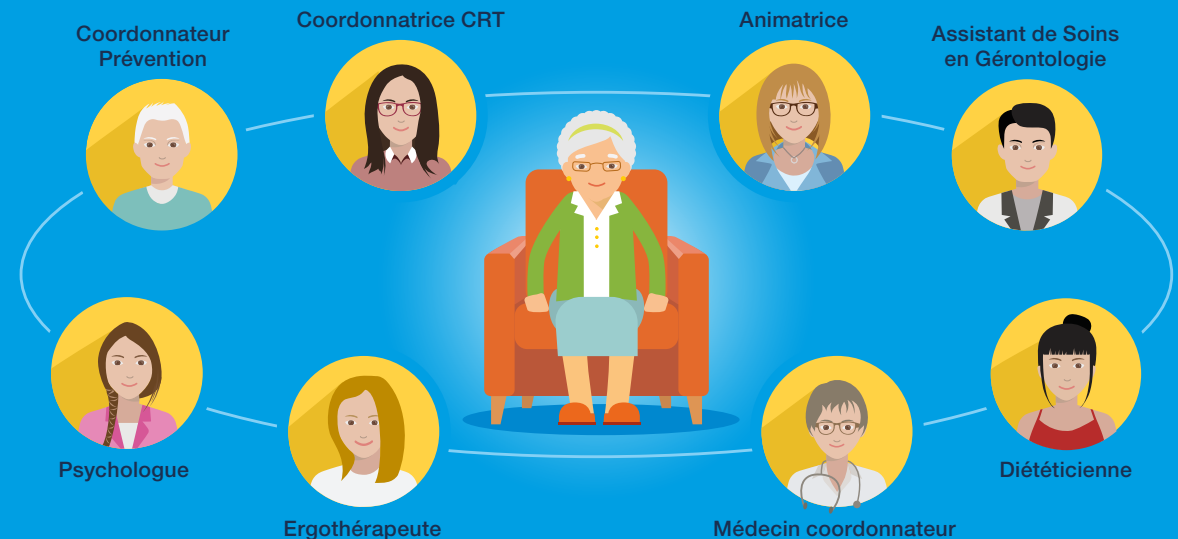
- Sécurisation du domicile grâce à des outils technologiques innovants (téléassistance, actimétrie...)
- Système d'astreintes 365 j/an, 7j/7 et 24/24.

Une coordination renforcée des acteurs et dispositifs intervenant à domicile :

- Coordination opérationnelle en subsidiarité et en complémentarité des acteurs intervenants déjà au domicile
- Ateliers de prévention, dépistage de la fragilité et préfragilité
- Accompagnement des aidants.

Notre intervention n'est pas limitée dans le temps.
Elle est complètement gratuite pour les bénéficiaires accompagnés.

NOTRE ÉQUIPE



NOTRE ÉVALUATION

Après l'évaluation de la situation, l'équipe du CRT et les intervenants à domicile mettent en œuvre le Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS) pour favoriser le maintien à domicile et accompagner le bénéficiaire au quotidien.